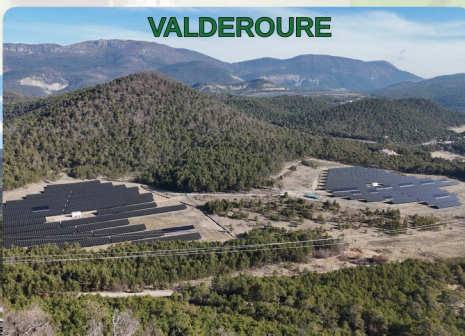


Préserver le patrimoine du haut-pays

PEYROULES



VALDEROURE



ANDON



Depuis 2022 les projets photovoltaïques se sont multipliés autour du poste source de Valderoure. Il en existe déjà huit. Ils sont en exploitation à Peyroules, Saint-Auban, Valderoure et Andon, en construction à Séranon, en projet à Valderoure, Saint Vallier, La Roque-Esclapon, La Bastide... Et ce n'est qu'un début.

50 centrales photovoltaïques

Enedis annonçait dans la presse que le poste source était conçu pour recevoir la production de 50 sites photovoltaïques. Quand on sait qu'ils doivent être implantés à moins de 20 km du poste source, on imagine facilement le paysage d'ici dix ans !

La multiplication anarchique des centrales photovoltaïques crée un effet cumulatif dévastateur : fragmentation des espaces naturels, pression insoutenable sur les écosystèmes, mitage du territoire et dégradation progressive de son attractivité. Aucune étude d'impact globale n'a été réalisée pour évaluer les conséquences de cette concentration sur l'ensemble du territoire.

Le photovoltaïque en surproduction



TERRASSER



VIABILISER



Luc Rémont, le précédent PDG d'EDF :
«On leur demande de se débrancher, tout en les payant comme si elles avaient produit. »

Pour inciter les opérateurs à investir dans la construction de centrales au sol, l'État s'est engagé à leur racheter l'électricité produite pendant vingt ans. Le haut pays des Alpes-Maritimes a été une de leur cible privilégiée. Du soleil, peu d'habitat, des maires à cours d'argent, un poste source opportunément construit et voilà des centrales qui viennent en nombre remplacer les forêts du haut pays grassois.

DES PRIX NÉGATIFS

Pourtant l'énergie photovoltaïque n'est disponible que la journée, quand la consommation est réduite. Au point qu'en 2024 et 2025 elle n'a pas trouvé assez de consommateurs. La production solaire a donc été stoppée dans l'après-midi, en été, quand elle pouvait être maximale. Ce qui ne dispense pas l'Etat de payer aux opérateurs une électricité qu'EDF leur demande de ne pas produire. Une absurdité qu'on appelle "les prix négatifs".

En avril 2025, Luc Rémont, le précédent PDG d'EDF a déjà mis en garde les sénateurs lors d'une enquête parlementaire⁽¹⁾ : « ces installations continuent d'être rémunérées comme si elles produisaient. On leur demande de se débrancher, tout en les payant comme si elles avaient produit. » Et la facture devient exorbitante pour les contribuables s'est alarmé l'Institut "Thomas More" dans son rapport de décembre 2025⁽²⁾ : « Les charges de service (...) liées aux tarifs d'achat garanti, atteignent 3,8 milliards d'euros en 2025 et devraient monter à 4,4 milliards en 2026. »

DES CENTRALES INUTILES

Réseau de Transport d'Electricité (RTE) a également alerté sur cette surcapacité de production du solaire qui rendrait inutile un certains nombres d'installations et représenterait un surcoût qui devra être répercuté sur les consommateurs⁽³⁾.

(1) voir la vidéo de 3'46 à 4'33 : <https://www.youtube.com/watch?v=Kf-KT9cwqeg>

(2) <https://institut-thomas-more.org/2025/12/11/photovoltaïque-en-france-%c2%b7-stop/>

(3) <https://www.rte-france.com/donnees-publications/etudes-prospectives/bilans-previsionnels#Lebilanprevisionnel20252035>

La biodiversité

pour quoi faire ?

Lorsqu'une forêt est rasée pour y mettre des panneaux, ce ne sont pas seulement les paysages qui sont dégradés, c'est aussi une atteinte à tout un monde vivant, invisible mais essentiel. La biodiversité a en effet un rôle qui n'est plus contesté dans le cycle du carbone de l'eau ou de la régulation thermique.

Et beaucoup d'espèces sont menacées, par l'artificialisation des sols, par des variétés exotiques envahissantes, par le réchauffement climatique, la pollution de l'air et l'urbanisme. Ces pressions entraînent ensemble une régression généralisée des écosystèmes et un effondrement des populations de la faune, de la flore et de la fonge, ce qui confronte notre société à de nouveaux risques.

Source : <https://biodiversite.gouv.fr/>

DES FRUITS ET DES MÉDICAMENTS

Nos modes de vie sont menacés par ces phénomènes de dégradation telle que la disparition de 35% des espèces de pollinisateurs servant à l'alimentation humaine dont les fruits, légumes, légumineuses et oléagineux. Par ailleurs, 70% des médicaments et anticancéreux proviennent directement des réservoirs naturels

En France, les coûts induits par la dégradation de certains services écosystémiques tels que la pollinisation est estimé à 3,7 milliards d'euro par an.

(Source : <https://biodiversite.gouv.fr/les-5-pressions-responsables-de-leffondrement-de-la-biodiversite>)

L'artificialisation des espaces gagne deux fois plus de terrain en PACA qu'ailleurs en France. Et dans les Alpes-Maritimes, ce niveau est cinq fois supérieur à celui de la région.



UN CHOIX POLITIQUE

L'idée d'une surproduction du photovoltaïque pour les dix ans à venir commence à faire son chemin auprès des organismes et du gouvernement. Ce serait le moment de faire une pause dans le développement de l'offre en épargnant des espaces naturels.

Ce n'est malheureusement pas l'avis des opérateurs, ni celui de beaucoup de maires et de quelques propriétaires privés qui s'accordent au plus vite pour sortir un projet. Le vrai bénéficiaire va à ces opérateurs qui profitent de la garantie d'achat de l'État pour dimensionner leurs centrales au plus haut.

Et pour une petite commune, c'est un revenu supplémentaire de près de la moitié de son budget annuel. Ce qui n'a jamais fait baisser les impôts ni le prix de l'électricité pour les habitants mais qui peut aider effectivement à quelques investissements dans la voirie municipale par exemple.

Au prix d'une destruction radicale et quasi définitive des forêts communales. C'est un choix politique.



L'association

Face au développement incontrôlé des parcs photovoltaïques dans la région, nous avons créé cette association ouverte à tous. Nous pouvons empêcher la destruction de notre territoire.

Nous sommes déjà nombreux, rejoignez-nous.
Avant qu'il ne soit trop tard.



RÉUNION PUBLIQUE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



MANIFESTATION

L'association APCV est présente sur le territoire du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur et sur celui du Verdon.

Elle veille à la préservation des paysages, de la faune et de la flore, sur le patrimoine architectural, culturel et historique.

Elle s'attache également à surveiller la ressource en eau menacée à la fois par le changement climatique, les pollutions et les activités humaines.

ACTIONS

Dans ce but, l'association engage des actions en justice contre des projets d'équipement, d'occupation ou d'aménagement qui porteraient atteinte à l'intégrité des espaces naturels.

Elle mène toutes autres actions utiles : réunions publiques, conférences, publications, concertation avec les autorités, coopération avec d'autres associations de défense de l'environnement.

Plus nous sommes nombreux, plus nos demandes sont écoutées et prises en compte par les élus. Ensemble, nous pouvons influencer les décisions qui façonnent notre territoire.

Votre adhésion, est un soutien financier essentiel pour des actions en justice qui sont un levier puissant pour défendre l'environnement. Grâce à vos cotisations ou vos dons, nous pouvons engager ces procédures et garantir leur suivi. En nous rejoignant, vous donnez à notre association les moyens d'agir efficacement.

Aujourd'hui et demain pour vous et vos enfants.

Mail : apcv.040683@ik.me



<https://www.facebook.com/p/APCV-04-06-83-100090292488224/>



<https://apcv.info/>